



Code d'éthique

Préambule

Le présent code d'éthique a pour objectif de guider le comportement professionnel des éducatrices à la petite enfance de la garderie "Ma Première Académie". En tant que professionnels de la petite enfance, nous nous engageons à maintenir les normes éthiques les plus élevées pour assurer le bien-être et le développement optimal des enfants dont nous avons la responsabilité.

Principes Directeurs

1. **Respect et Bienveillance** : Nous traitons chaque enfant, collègue, parent et personne extérieure avec respect, compassion et empathie.
2. **Intégrité** : Nous agissons avec honnêteté, fiabilité et transparence dans toutes nos interactions professionnelles.
3. **Confidentialité** : Nous protégeons la vie privée des enfants, des parents et des collègues en maintenant la confidentialité des informations personnelles.
4. **Professionalisme** : Nous faisons preuve de compétence, de diligence et de maturité professionnelle dans toutes nos responsabilités et interactions.
5. **Promotion du Développement de l'Enfant** : Nous favorisons le développement physique, émotionnel, social et intellectuel de chaque enfant en fournissant un environnement sécuritaire, stimulant et inclusif.
6. **Collaboration et Coopération** : Nous travaillons en équipe en favorisant une communication ouverte, respectueuse et constructive avec nos collègues, parents et partenaires.
7. **Équité et Inclusion** : Nous traitons tous les enfants et familles de manière équitable, en respectant leur diversité culturelle, sociale et individuelle.
8. **Responsabilité Professionnelle** : Nous assumons la responsabilité de nos actions, de notre développement professionnel continu et de la promotion d'une culture d'apprentissage au sein de la garderie.

Code d'éthique

Définition des principes directeurs

1. Respect et Bienveillance

- Respect : Cela implique traiter chaque individu avec considération, en valorisant ses opinions et ses besoins.
- Bienveillance : Être aimable, compatissant et attentif aux émotions et aux besoins des autres.

2. Intégrité

- Honnêteté : Agir de manière honnête et véridique dans toutes les interactions professionnelles.
- Fiabilité : Être digne de confiance, respecter les engagements pris et livrer les tâches dans les délais convenus.
- Transparence : Communiquer ouvertement, partager les informations de manière claire et équitable.

3. Confidentialité

- Respect de la vie privée : Garder confidentielles les informations personnelles des enfants, des parents et des collègues.
- Protéger les données sensibles : Ne divulguer des informations qu'avec le consentement approprié et dans le respect des politiques de confidentialité.

4. Professionnalisme

- Compétence : Posséder les connaissances et compétences nécessaires pour assurer le bien-être et le développement des enfants.
- Diligence : Accomplir les tâches professionnelles avec soin, précision et implication.
- Maturité professionnelle : Adopter un comportement éthique et professionnel en toutes circonstances.

Code d'éthique

5. Promotion du Développement de l'Enfant

- Environnement sécuritaire : Assurer la sécurité physique et émotionnelle des enfants en mettant en place des mesures de prévention appropriées.
- Environnement stimulant : Proposer des activités et des interactions qui favorisent l'éveil, la curiosité et l'apprentissage des enfants.
- Environnement inclusif : Encourager la diversité, la tolérance et l'acceptation de chacun au sein de la garderie.

6. Collaboration et Coopération

- Communication ouverte : Favoriser un échange franc, respectueux et constructif avec les collègues, les parents et les partenaires de la garderie.
- Travailler en équipe : Coopérer avec les autres membres du personnel pour assurer le bien-être des enfants et la cohésion de l'équipe.

7. Équité et Inclusion

- Traitement équitable : Offrir les mêmes opportunités et le même respect à tous les enfants, quelles que soient leurs différences.
- Respect de la diversité : Valoriser les différents milieux culturels, sociaux et individuels des enfants et de leur famille.

8. Responsabilité Professionnelle

- Assumer ses actions : Reconnaître et corriger ses erreurs, prendre la responsabilité de ses décisions et de leurs conséquences.
- Développement professionnel continu : Chercher à améliorer ses compétences, à rester informé des nouvelles pratiques et à évoluer dans sa carrière.
- Culture d'apprentissage : Encourager la réflexion, l'échange de bonnes pratiques et la formation continue au sein de la garderie pour améliorer la qualité des services fournis.

Code d'éthique

En mettant en pratique ces principes et en respectant ces engagements individuels, les éducatrices à la petite enfance de la garderie "Ma Première Académie" contribueront à maintenir un environnement éthique, professionnel et bienveillant pour le bien-être et le développement des enfants.

Engagements Individuels

Chaque éducatrice à la petite enfance de "Ma Première Académie" s'engage à :

- Respecter les valeurs et les normes définies dans ce code d'éthique.
- Mettre en priorité le bien-être et le développement global des enfants.
- Agir de manière réfléchie, éthique et responsable dans toutes les situations professionnelles.
- Faire preuve d'ouverture d'esprit, de flexibilité et de capacité d'adaptation face aux besoins des enfants et aux défis rencontrés.



Code d'éthique

En signant ce code d'éthique, chaque membre du personnel de "Ma Première Académie" atteste son engagement à respecter et à promouvoir les principes énoncés ci-dessus, contribuant ainsi à créer un environnement sûr, accueillant et propice à l'épanouissement des enfants.

Nom en lettre moulée

Signature

Date

Ce code d'éthique doit être lu, compris et signé par chaque éducatrice à la petite enfance travaillant à la garderie "Ma Première Académie", et doit être affiché de manière visible pour tous les membres du personnel, parents et visiteurs. Veuillez noter que ce code d'éthique est évolutif et susceptible d'être amélioré. Nous nous engageons à vous informer de tout changement éventuel qui pourrait être apporté à ce code.